Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_24-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026 **N° 20260507_24**

OBJET • Désignation d'un représentant au conseil de surveillance du CHIC

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 41
Pouvoirs • 07
Votants • 48

Par convocation en date du 30 avril 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 7 mai 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Nils, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie Thérèse, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, PATY Elena, LE BRETON Marie-Pierre, LOUSSOUARN Michel, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LE BARON René (pouvoir à Daniel CAUGANT), MAREC Tiphaine (pouvoir à Quentin LE GAILLARD), LESCA Véronique (pouvoir à Didier CARDUNER), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), PRIGENT Gildas (pouvoir à C. ESVANT), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), KERHERVE Julien (pouvoir à G. PAGNARD).

ABSENTS • Aucun

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Daniel CAUGANT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_24-DE

Christine RAOUL expose que par courrier du 24 avril 2026, le directeur départemental de l'ARS, a informé le Président de la nécessité de procéder à de nouvelles désignations au sein du conseil de surveillance du CHIC, suite aux élections municipales. Les membres avaient été renouvelés récemment, le 19 novembre 2025, suite à l'échéance du mandat de 5 ans.

Pour rappel, le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement et se réunit au minimum 4 fois par an.

Il est composé de trois collèges dont le nombre de membres est identique :

- Collège 1 : Collectivités territoriales - Représentants des collectivités en fonction du ressort territorial.
- Collège 2 : Représentants du personnel – Commission Médicale d'Etablissement – Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques – organisations syndicales.
- Collège 3 : Personnalités qualifiées - Personnalités qualifiées dont 2 représentants des usagers.

Le collège des représentants des collectivités territoriales est composé comme suit :

- 1 représentant de la ville de Quimper (Mairie de la commune siège de l'établissement principal),
- 1 représentant de la ville de Concarneau (principale commune d'attractivité, autre que Quimper),
- 1 représentant de Quimper Bretagne Occidentale,
- 1 représentant de Concarneau Cornouaille Agglomération
- Le Président du Conseil Départemental du Finistère ou son représentant.

Par délibération du 24 septembre 2020, le conseil communautaire avait désigné Olivier BELLEC comme représentant titulaire au Centre Hospitalier de Cornouaille Quimper Concarneau. Il avait été renouvelé en novembre 2025.

Olivier BELLEC renouvelle sa candidature.

Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Désigne** Olivier BELLEC comme le représentant de CCA au sein du Conseil de surveillance du CHIC,
> **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 11 mai 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 11/05/2026
Qualité : PRESIDENT CCA